

Primaire de la Gauche : un scrutin numérique

Le Parti socialiste organise les votes pour
la Haute-Saône.

A l'approche de la primaire de la Gauche, fixée au 1er tour les 9 et 10 octobre, Le Parti socialiste de Haute-Saône peaufine les derniers préparatifs du scrutin qui sera entièrement numérique. « Sur le site Internet de la fédération (www.ps70.fr), on aura des explications et des renvois sur le site national », précise Jérôme Drezet, 1er secrétaire fédéral du PS 70. Pour pallier la fracture numérique, des points d'accueil équipés de tablettes ouvriront à Vesoul, Héricourt, Arc-lès-Gray, Riez et Luxeuil, en plus d'une plateforme adaptée aux malvoyants et d'une assistance téléphonique au 07 57 00 82 06. Le premier tour se tiendra du vendredi 9 octobre (8h) au samedi 10 octobre (20h), suivi d'un second tour du 16 au 17 octobre. Pour participer, il faut être inscrit sur les listes électorales, posséder un e-mail unique et, pour les non-adhérents, s'acquitter d'une participation de 15 euros : « On a voté cette somme en interne. Ça a été un point de débat. Il faut savoir que c'est déductible des impôts », explique Alain Balandier, ancien 1er secrétaire, qui ajoute : « Aussi un tarif social est accessible à 10 euros. »

Samedi, lors de ses portes ouvertes rue Saint-Georges à Vesoul, la Fédération du Parti socialiste en a profité pour aller à la rencontre des citoyens Place de la République. « Un tsunami ! », s'exclame Alain Balandier en évoquant les réactions d'une partie des personnes rencontrées en revenant sur les derniers sondages. « Les gens sur le marché expriment des convoitises d'assistanat, ce qu'on appelle nous, la solidarité. Ils regardent ce que les autres touchent ou s'imaginent toucher. Quant à cette vague extrémiste, c'est inquiétant ! » Cinq candidats sont en lice pour la primaire : Olivier Faure, Jérôme Guedj et Ségolène Royal concourront sous les couleurs du Parti socialiste (PS), Raphaël Glucksmann au titre de Place publique, et Emmanuel Maurel pour la Gauche républicaine et socialiste (GRS). Fabien Verdier n'a pas récolté suffisamment de parrainages. Quant à Philippe Brun, il a été suspendu mercredi matin du PS à titre conservatoire pour des faits dénoncés par une ancienne collaboratrice, et ne participe donc pas au scrutin.

E. C.